

TARIFICATION ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 2024-2025



Scolarité

Contribution des familles	Cotisation MSA*	Forfait photocopies	Total annuel
1 315 €	50 €	95 €	1 460 €

*La participation à la cotisation Assurance Accident du travail MSA est obligatoire.

Restauration (Tarif à titre indicatif 2024-2025)	6.70 € le repas
Le repas de midi est pris au lycée St Joseph - Vente de carnets de 10 ou 20 tickets	

Hébergement

	SURFACE	TARIFS AU MOIS (Charges comprises)	TARIFS Annuels Payable en 10 fois
Studio individuelle -Coin cuisine -Coin chambre -Sanitaire (privé)	25m ²	336 €	3360 €
Chambre -Coin cuisine -Coin chambre -Sanitaires commun (2 chambres)	-20 m ²	215 €	2150 €

INTERNAT : comprend l'hébergement en chambre individuelle + restauration 3 300 €

Possibilité d'allocation logement (demande à faire directement auprès de la caf), versée directement sur le compte de l'étudiant ou de la famille.

Suppléments

Site d'Excellence Sportive Moto Encadrement et pratique	2540 €
Section Sportive Moto Moto du lycée (location) Moto personnelle	875 € 610 €
Option Equitation 2 heures/ semaine	670 €

Modalité de règlement

Septembre :

1 chèque de frais de dossier (uniquement lors de la première inscription)	35 €
1 chèque d'acompte de rentrée (couvre la scolarité)	150 €
Pour les étudiants en appartement :	
1 chèque pour le loyer du 1 ^{er} mois	336 €
+ 1 chèque de caution (1 mois de loyer)	215 €

Premier prélèvement au 10 octobre

Montant identique à l'acompte de rentrée + montant du loyer mensuel

Facture annuelle établie aux vacances de la Toussaint (disponible sur Ecole Directe) calculée sur 10 mois. L'échéancier de prélèvement du 10 novembre au 10 juin sera indiqué au bas de votre facture.

Assurance

L'étudiant est automatiquement affilié à un régime d'assurance maladie (généralement celle des parents). Vous n'avez aucune démarche à effectuer.